

# ATTESTATION DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE (ASR)



## Objectifs

Permettre aux publics non scolarisés ou les publics adultes n'ayant pas passé l'ASSR en milieu scolaire de valider la connaissance des règles de sécurité routière en obtenant l'Attestation de Sécurité Routière passer le BSR (conduite d'un cyclomoteur) et/ou le permis de conduire.

## Contenus

L'attestation de sécurité routière (ASR) est délivrée à la suite d'un examen portant sur des connaissances théoriques. Cette épreuve est réalisée à partir d'un support multimédia produit par le Ministère de l'Éducation Nationale. Elle porte sur les connaissances théoriques des règles de sécurité routière et se présente sous la forme d'un questionnaire à choix multiples. Les questions sont au nombre de 20 et chacune est précédée d'une séquence filmée. L'ASR est délivrée aux personnes ayant obtenu au moins la note de 10/20 à cette épreuve.

## Pré-requis

Pas de pré-requis

## Modalités et délais d'accès à la formation

Plusieurs sessions par an Pour connaître les dates, merci d'appeler au 04 73 26 35 06

## Public concerné

Public spécifique

## Accessible aux personnes handicapées

## Durée

- Nombre d'heures en centre : 40 min
- Nombre d'heures au total : 40 min

## Dates

Du 01/07/2021 au 23/12/2022 à Clermont-Ferrand

## Méthodes pédagogiques

Aucune

## Modalités d'évaluation

- Examen final

## Validation

Obtention de l'Attestation de Sécurité Routière.

## Tarif

Gratuit  
Complément sur le tarif : personnalisable en fonction du statut du candidat

## Débouchés et poursuites d'études

Possibilité de passer le permis pour les moins de 21 ans.

## Résultat(s)

Taux de réussite 78% (2021)

Formation réalisée par  
GRETA Clermont-Auvergne  
21 boulevard Robert Schuman  
63000 - Clermont-Ferrand

Site de formation  
Lycée La Fayette  
21 boulevard Robert Schuman  
63000 - Clermont-Ferrand

Contact  
Amandine LEROUX  
04 73 26 35 06  
greta-clermont-auvergne@ac-clermont.fr